

La sécurité et la sûreté en transport interurbain et touristique par autocar

La connaissance des risques et les bons comportements à adopter par les conducteurs et les exploitants

4 millions d'élèves circulent tous les jours en prenant un autocar dédié aux déplacements routiers scolaires, 10 millions de voyageurs en 2019 ont emprunté l'autocar à travers notamment, les services librement organisés (SLO). La sécurité pour tous, pour un transport accessible et renforcé en toute quiétude, impose le respect de plusieurs mesures dont l'objectif est la protection des voyageurs.

Le contexte actuel de sécurité publique et en particulier dans les espaces scolaires, la mobilité des touristes et des voyageurs au quotidien empruntant l'autocar ; la sensibilisation aux risques d'agressions ou d'attentats est essentielle afin d'apporter une culture de la prévention mais aussi une réponse efficace.

Il incombe entre autres aux opérateurs de mobilités et aux autocaristes, de veiller à l'application des règlements de sûreté concernant les trajets en autocar au quotidien.

Il s'agit de sensibiliser en interne les exploitants et les conducteurs à participer activement à la sécurité et à la sûreté des voyageurs en adoptant les bons comportements face à des situations à risque voire à haut niveau de risque.



Type de formation



Présentiel



1 jour

7h présentiel



Prérequis : aucun

Objectifs de la formation

- Connaître les dispositifs de sécurité et de sûreté en vigueur ainsi que les différentes modalités d'application
- Savoir identifier et analyser les risques en situation critique en face à face
- Adopter et adapter les bons comportements en fonction des situations

Résultats escomptés

- Assurer des prestations de transport et de mobilités fiables et viables
- Permettre aux salariés de travailler dans une logique de sécurité et de sûreté au quotidien
- Mettre en œuvre des comportements adaptés à un environnement où les biens et les personnes peuvent être exposés à des phénomènes d'insécurité

Public cible

- Tout conducteur ou exploitant en charge directement ou indirectement de la sécurité des personnes et des biens au sein d'une entreprise de transport routier de voyageurs

Programme pédagogique

1. La présentation du Plan Vigipirate : la sécurité

- Les principes et les objectifs
- Les différents acteurs de la sécurité nationale
- Un dispositif de sécurité en adaptation permanente

2. Les méthodes d'évaluation des risques sûreté

- L'identification des situations à risques dans le véhicule et aux abords
- La cotation initiale des risques
- Les mesures de protection en place
- La cotation des risques
- Les mesures complémentaires visant à réduire les risques

3. Les mises en situation scénarisées - quelles attitudes et comportements à adopter en cas de :

- Alerte à la bombe
- Évacuation dans le véhicule
- Intrusion dans le véhicule
- Colis suspect ou engin explosif
- Prise d'otages
- Attaque à l'arme blanche ou fusil d'assaut
- Attaque terroriste

Méthodes pédagogiques

Animation par un consultant, commandant divisionnaire de Police réserviste, chargé d'enseignement en criminologie, Docteur en droit privé et en sciences criminelles.

Formation en présentiel

- Présentation de diaporamas
- Présence des forces de police et de gendarmerie apportant une interactivité
- Remise d'un guide pratique sur la « sécurité et la sûreté en transport interurbain et touristique par autocar »
- Analyse des mises en situation (grille comportementale d'évaluation / Debriefing)
- Retour d'expérience



Parlez-nous de votre projet !

Claude vous aiguillera vers la formation la plus adaptée à vos besoins